

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(17\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Gaston Ganault, 27 juin 1876](#)

Jean-Baptiste André Godin à Gaston Ganault, 27 juin 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (17)

Collation 2 p. (487r, 488v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Gaston Ganault, 27 juin 1876, consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48895>

Copier

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [27 juin 1876](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Ganault, Gaston \(1831-1894\)](#)

Lieu de destination Vorges (Aisne)

Description

Résumé Sur le choix d'un avocat : Godin indique à Ganault qu'il préférerait Goblet à Dauphin pour avocat, mais qu'il a encore plusieurs affaires en cours avec Cresson. Sur l'affaire Boucher et Cie : Godin voudrait parler de son mémoire sur la question des boutons avec Ganault. Sur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. Godin espère voir Ganault prochainement,

à propos notamment d'un incident qui a eu lieu chez les notaires qui ont décidé de renvoyer les parties devant le tribunal.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Boucher et Cie](#)
- [Cresson, Guillaume Ernest \(1824-1902\)](#)
- [Dauphin, Albert \(1827-1898\)](#)
- [Goblet, René \(1828-1905\)](#)

Événements cités[Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 11/10/2023

Guise le 27^e Juin 76

Mon cher ami,

Pour vous avoir dit que Goblet m'avait toujours paru froid à mon égard, je ne vous ai en aucune façon dit qu'il n'avait pas ma confiance. Je le préférerais certainement à M. Dauphin qui a déjà plaidé plusieurs fois pour moi et que je connais.

Vous m'expliquez sur un point à son égard puisque vous l'avez vu dans une affaire de chiffres, cela a bien son importance dans la circonstance. En vous écrivant comme je l'ai fait, c'était surtout afin de vous engager

à sonder Goblet de manière à voir s'il prendrait à cœur mes intérêts.

Quant à moi je n'hésiterais en aucune façon à les lui confier.

Néanmoins vous savez que j'ai déjà plusieurs affaires un peu engagées avec M. Cresson. Il serait donc bon que nous arrations ensemble celles que je confierais à Goblet.

En ce moment je suis pressé par l'affaire des boutons. Une ^{ou deux} mémoires ^{ou suppl.} est préparée pour être livrée à l'impression. Je désirerais en causer avec vous.

L'affaire de Mad^e Gadin concernant sa réclamation

M. Ganault.

d'intérêts a pris, après exam-
men, un caractère tout
particulier; car non-seulement
tout ce qu'elle me doit il se
trouve qu'elle a reçu plus que
les intérêts qui lui étaient
dus. J'profiterai de votre
présence ici pour prendre
votre avis sur des questions
de moindre importance.

En vous disant que j'espé-
rais vous voir avant le 7,
c'est parce qu'il me paraissait
utile de décider quels seraient
les procès que l'on confierait
à Gallet, comme je viens de
vous le dire ci-dessus. Mais
surtout aussi parce qu'il
me semble nécessaire de
prendre un parti sur
l'incident qui vient d'avoir
lieu chez les notaires.
Il n'y a pas eu de

remise puisque les notaires⁸⁸
ont décidé de nous renvoyer⁸⁸
devant le tribunal.

En conséquence de tout
cela, notre visite la plus
prochaine serait le meil-
leur à mes yeux.

Votre bien dévoué

G. D. N.